

## Document d'informations clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### FX Swap

**INITIATEUR:** Société Générale, <https://cib.societegenerale.com/en/priips/> , Appelez +33(0) 969 32 08 07 pour de plus amples informations

**AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR:** Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

**DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS:** 18/11/2022

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

<b>Devise 1</b>	EUR
<b>Montant de Change de la Première Date d'Échange (EUR)</b>	100 000 000
<b>Cours de Change de la Première Date d'Échange</b>	1,03236463
<b>Maturité</b>	2 ans

<b>Devise 2</b>	USD
<b>Montant de Change de la Date d'Échéance (USD)</b>	103 236 463,1
<b>Cours de Change de la Date d'Échéance</b>	1,11077263

#### Type

Ce produit est un contrat d'échange au regard du droit français

#### Objectifs

L'objectif de ce produit est de vous permettre d'échanger un montant dans une devise contre un montant dans une autre devise afin de profiter des conditions financières favorables dont bénéficient certaines devises, ou de vous couvrir, partiellement ou intégralement, contre les risques de change. Le swap de change est la combinaison d'une vente au comptant et à l'achat à terme simultanés de la Devise 1 contre la Devise 2.

Le produit atteint son objectif de la façon suivante:

A la date de mise en place de l'opération, vous fixez les Dates et les Cours de Change des devises au comptant et à terme.

A la première date d'échange, vous échangez le Montant de Change de la Première Date d'Échange de la Devise 1 contre la Devise 2 au Cours de Change de la première date d'échange applicable.

A la date d'échéance, vous échangez le Montant de Change de la Date d'Échéance de la Devise 2 contre la Devise 1 au Cours de Change de la date d'échéance applicable.

L'opération se termine à la Date d'Échéance.

Les dates mentionnées seront ajustées selon les termes de votre contrat.

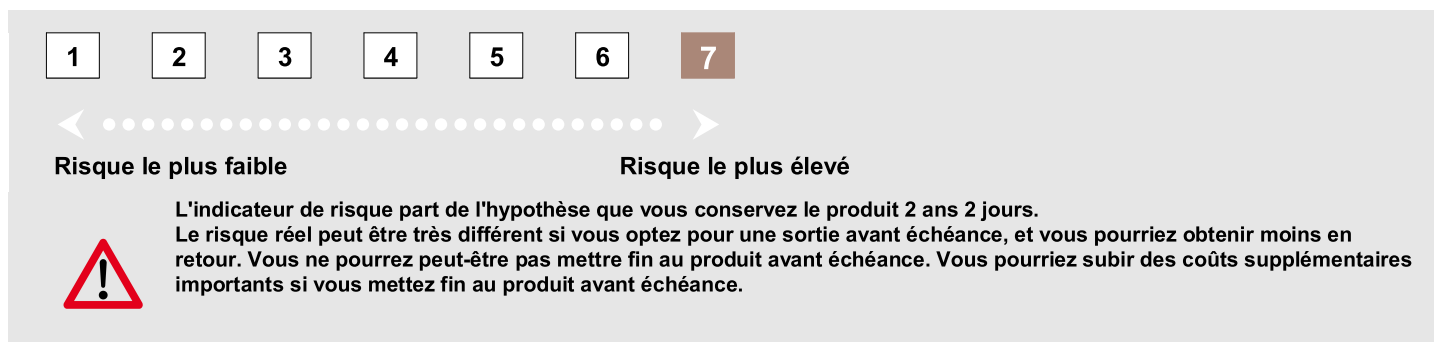
#### Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux investisseurs qui:

- Ont des connaissances ou expériences spécifiques dans l'investissement de produits similaires, des marchés financiers, et ont la capacité de comprendre le produit, ses risques et ses bénéfices.
- Cherchent à couvrir les risques identifiés au niveau de leur portefeuille global et ont un horizon d'investissement en ligne avec la période de détention recommandée indiquée ci-après.
- Sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes et comprennent que les paiements dus par l'initiateur sont soumis à sa capacité de paiement.
- Consentent à être exposés, en vue d'obtenir un rendement potentiel, à un certain niveau de risque cohérent avec l'Indicateur Synthétique de Risque.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

### Indicateur Synthétique de Risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie, votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.**

Dans certains cas, vous pourrez avoir à verser des sommes supplémentaires pour couvrir des pertes. **Vos pertes totales pourraient être significatives.**

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les performances futures du marché donc vous pourriez subir des pertes significatives.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez subir des pertes significatives.

### Scénarios de performance

Montant Nominal 10 000,00 EUR		1 an	2 ans 2 jours
Scénarios		(Période de détention recommandée)	
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir ou payer après déduction des coûts</b>	<b>-2 271,94 EUR</b>	<b>-3 273,14 EUR</b>
	Rendement annuel moyen/Perte annuelle moyenne au delà du montant nominal	-19,54%	-14,80%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir ou payer après déduction des coûts</b>	<b>-1 672,26 EUR</b>	<b>-2 730,79 EUR</b>
	Rendement annuel moyen/Perte annuelle moyenne au delà du montant nominal	-13,60%	-12,10%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir ou payer après déduction des coûts</b>	<b>-836,93 EUR</b>	<b>-1 253,23 EUR</b>
	Rendement annuel moyen/Perte annuelle moyenne au delà du montant nominal	-5,31%	-4,74%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir ou payer après déduction des coûts</b>	<b>135,18 EUR</b>	<b>79,17 EUR</b>
	Rendement annuel moyen/Perte annuelle moyenne au delà du montant nominal	4,33%	1,90%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir ou payer sur 2 ans 2 jours, en fonction de différents scénarios, en supposant un montant nominal de 10 000,00 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Il n'est pas facile de mettre fin à ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous y mettez fin avant la période de détention recommandée ou l'échéance. Soit vous ne pourrez pas mettre fin au produit avant échéance, ou vous subirez des pertes ou aurez à payer des frais importants dans un tel cas.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

En cas de défaillance de la Société Générale (l'initiateur), les valeurs de marché de toutes les transactions de gré à gré que vous avez conclues avec la Société Générale, y compris cette transaction de gré à gré sont calculées et compensées, le cas échéant, avec le collatéral fourni par l'une des parties à l'autre. Si le montant net (le « solde ») est positif en votre faveur, vous aurez une créance sur la Société Générale égale à ce solde. Si le solde est négatif en votre défaveur, vous devrez payer à la Société Générale un montant égal à la valeur absolue de ce solde. Si la Société Générale fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne, le cas échéant votre créance après résiliation et compensation peut être réduite à zéro, convertie en titres de capital ou subir un report de maturité. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur la performance du produit. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour des périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent une valeur nominale de 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Montant Notionnel 10 000,00 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée
<b>Coûts totaux</b>	200,00 EUR	200,00 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	1,99%	1,00%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur la performance du produit à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

#### Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	1,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,00%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée: 2 ans 2 jours

Le produit a été conçu pour être détenu jusqu'à sa maturité. Si vous souhaitez mettre fin au produit avant sa maturité, sous réserve de notre accord et selon les termes de notre contrat, vous pourrez être amené à payer ou recevoir une soulte (incorporant des coûts de sortie), en fonction des niveaux de marché et des conditions de liquidité.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de l'initiateur de ce produit ou des personnes conseillant ou commercialisant ce produit sont à soumettre à Société Générale à l'adresse suivante SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE - , SG-complaints-kid@sgcib.com.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'informations clés à jour est disponible sur le site internet <https://cib.societegenerale.com/en/priips/> . Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande au +33(0) 969 32 08 07.